

Du côté du Douvez

# Au temps de la Compagnie des Indes

Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, des vaisseaux de la Compagnie de Indes quittaient Lorient pour aller chercher des épices, de la soie et de la porcelaine en Chine, du café à Moka, des cotonnades sur les côtes d'Afrique, du jute en Inde... Michel Boucher nous conte ici les aventures, sur les mers des Indes, de l'officier de la Royale, Guillaume d'Aché, lié aux familles nobles du Douvez.

À l'époque de Colbert, les Français se mirent, à l'instar des Portugais, des Anglais et des Hollandais, à sillonner les mers pour aller commercer avec les lointains pays situés au-delà du Cap de Bonne-Espérance. Mais si cette grande aventure développa les échanges commerciaux entre notre vieux continent et le nouveau monde, elle n'était pas sans danger ! Les pirates écumaient alors les mers. C'est ainsi qu'en 1694, le capitaine de Vaisseau du roi, Guillaume d'Aché de Serquigny, (qui avait épousé en premières noces la fille du seigneur de Beau-Repos, Renée le Mercier, née à Guipavas en 1661, et en second mariage, la « demoiselle de Kerbasquiou », fille du seigneur de Keroudot, les deux grandes familles nobles du Douvez), avait reçu l'ordre de mener une expédition sur les mers des Indes à la tête d'une escadre de trois vaisseaux du roi. Guillaume d'Aché commandait le *Zélande*, un bâtiment armé pour servir le convoi de navires de la Compagnie des Indes. Les Français avaient capturé ce bateau aux Hollandais, à Lagos, en 1693. Pour ce voyage, Guillaume d'Aché avait embarqué à son bord des pacotilles de marchandises depuis la France, d'une valeur de 19000 livres, pour faire du troc avec les autochtones des îles où il ferait escale. L'objectif de cette escadre était de ramasser

tout ce qu'elle pourrait de prises hollandaises et anglaises et d'aller d'abord au Bengale pour y échanger ses marchandises puis de passer par Surate au retour. Le comte de Serquigny appareilla de la rade de Groix le 31 mars 1695.

## Son Odyssée !

À Goa, le gouverneur lui offrit 14 gabares chargées de vivres valant la coquette somme de 3000 livres. À l'île de Marcarin, Guillaume d'Aché accorda le passage à 15 flibustiers qui durent lui remettre des présents considérables : vaisselle d'argent, bijoux et roupies d'or d'une valeur de 1000 livres. Aux îles de Moisy et d'Anjouan puis au Cap Vert, Guillaume d'Aché échangea du fer et des marchandises de son bord contre de l'argent et des dents d'éléphant ! Sur l'île Bourbon, il organisa des battues pour arrêter des pirates suspectés d'avoir tué le gouverneur. À son retour des Indes, il avait emmagasiné la fabuleuse somme de 100000 livres de biens en y ajoutant ses appointements et la prise d'un bateau espagnol, la *Notre-Dame de l'Étoile*, capturée par son escadre ! Mais sur les mers des Indes, Guillaume d'Aché avait aussi réussi, dit-on, un joli coup de poker en gagnant au jeu presque tout l'argent des officiers de son bord et de l'escadre ! ■

MICHEL BOUCHER (AGIP)

1707

le chevalier de Saint-Louis, Guillaume d'Aché, comte de Serquigny est promu chef d'escadre des armées navales du roi

1712

Guillaume d'Aché, neveu de Tourville, est nommé commandant de la Marine de Brest. Il meurt l'année suivante à l'âge de 66 ans, dont 42 ans de service dans la Royale

## Fin XVII<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup>

Guillaume d'Aché fréquenta le Douvez où ses beaux-parents étaient propriétaires de manoirs et d'une grande partie des terres de ce secteur que ses enfants recevront en héritage



La rade de Lorient vue de la citadelle de Port-Louis. Plume et lavis d'encre noire par Nicolas Ozanne, 1792



Le manoir de Beau-Repos que fréquenta Guillaume d'Aché de Serquigny, précurseur de la Compagnie des Indes orientales